



DEMANDE D'AUTORISATION DE RECLAME

Selon l'art. 50 de l'Ordonnance concernant la réclame extérieure et sur la voie publique (RSJU 701.251)

REQUERANT :

Nom, prénom : _____ Société : _____

Rue et n° : _____ NPA, Localité : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Adresse de facturation (si différente du requérant) :

PROPRIETAIRE DU BATIMENT :

Nom, prénom : _____ Société : _____

Rue et n° : _____ NPA, Localité : _____

EMPLACEMENT DE LA RECLAME :

Rue et n° : _____

Parcelle n° : _____

DESCRIPTION DU PROCEDE DE RECLAME :

	<u>Procédé 1</u>	<u>Procédé 2</u>
Type de procédé ¹ :	_____	_____
Texte (contenu du procédé) :	_____	_____
Couleur(s) du fond :	_____	_____
Couleur(s) de l'inscription :	_____	_____
Type de revêtement de façade :	_____	_____
Surface totale de la façade (m ²) :	_____	_____
Hauteur du procédé depuis la rue :	_____	_____
Dimensions du procédé :	Longueur totale : _____	Longueur totale : _____
	Largeur totale : _____	Largeur totale : _____
Position du procédé :	<input type="checkbox"/> Perpendiculaire à la façade	<input type="checkbox"/> Perpendiculaire à la façade
	<input type="checkbox"/> Parallèle à la façade	<input type="checkbox"/> Parallèle à la façade
Lumineux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, genre d'éclairage :	_____	_____

(¹ Par exemple : panneaux plats, lettres détachées, caissons, habillages de vitrine, potences, totem, store, etc.)

La modification ou le remplacement de procédés existants est également soumis à autorisation

La nouvelle réclame remplace la (les) réclame(s) existante(s) suivante(s) :

Autorisation n° : _____ délivrée le : _____

Lieu et date : _____

Signature du requérant : _____

Signature du propriétaire du bâtiment : _____

Doivent être joints à la présente demande en 1 exemplaire

- ▶ 1 plan de situation 1:1000 ou 1:500, avec mention de l'emplacement du procédé de réclame
- ▶ 1 plan de façade avec emplacement et dimensions du procédé de réclame
- ▶ 1 esquisse graduée du procédé de réclame avec indication des couleurs
- ▶ 1 photomontage du procédé de réclame dans le site

Ordonnance concernant la réclame extérieure et sur la voie publique, art. 50

1 La requête tendant à obtenir une autorisation doit être adressée, sur formule spéciale et **avant que la réclame désirée soit établie et apposée**, à l'office communal compétent du lieu envisagé pour la réclame requise.

2 Si le requérant n'est pas propriétaire de l'immeuble sur lequel la réclame doit être apposée, il joindra à sa requête le consentement écrit du propriétaire en question.

Règlement communal du 28 novembre 2022 concernant les restrictions d'illumination des enseignes et vitrines et arrêté du Conseil communal

Dès le 1^{er} septembre 2023, les enseignes et vitrines devront être éteintes au plus tard à 22h00 et allumées au plus tôt à 06h00, sauf exception.

A remplir par le Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP)

Rapport du Service UETP

Dossier reçu le : _____ N° attribué : _____

Contrôle d'entrée :

- Dossier complet
- Dossier incomplet, il est retourné le _____ au requérant avec la liste des éléments manquants.

Contrôle technique :

- Dossier conforme
- Dossier non conforme, il est retourné le _____ au requérant avec la liste des éléments à corriger.

Dossier complet et conforme reçu le : _____

Autorisation délivrée le : _____

Date : _____

Signature du collaborateur UETP : _____

SERVICE UETP
2800 DELEMONT